

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 R24 Désignation des personnalités qualifiées au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des Pratiques Artistiques Amateurs ».

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 septembre 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée en qualité de personnalité qualifiée au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des Pratiques Artistiques Amateurs ».

- Mme Sophie LÉRON, en remplacement de Mme Stéphanie AUBIN, démissionnaire, désignée lors de la séance des 17, 18 et 19 mai 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO